

numéro

10-11

# *Revue d'***HISTOIRE MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*La recherche internationale  
en histoire maritime :  
essai d'évaluation*

Sarrazin – 979-10-231-1745-5



# REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

# Revue 10-11 d'histoire maritime

La recherche internationale  
en histoire maritime :  
essai d'évaluation

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010  
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-590-7  
PDF complet – 979-10-231-1730-1

TIRÉS À PART EN PDF :

Édito – 979-10-231-1731-8  
Le Bouëdec – 979-10-231-1732-5  
Tranchant – 979-10-231-1733-2  
Marzagalli – 979-10-231-1734-9  
Marnot – 979-10-231-1735-6  
Emmer – 979-10-231-1736-3  
Harlaftis – 979-10-231-1737-0  
Weber – 979-10-231-1738-7  
Pourchasse & Schmidt – 979-10-231-1739-4  
Buti & Péret – 979-10-231-1740-0  
Lenhof – 979-10-231-1741-7  
Polonia – 979-10-231-1742-4  
D'Angelo – 979-10-231-1743-1  
Bustos-Rodríguez & Cérino – 979-10-231-1744-8  
**Sarrazin – 979-10-231-1745-5**  
Sauzeau – 979-10-231-1746-2  
Normand – 979-10-231-1747-9  
Taudal Poulsen – 979-10-231-1748-6  
Amorim – 979-10-231-1749-3  
Borde – 979-10-231-1750-9  
Llinares & Hroděj – 979-10-231-1751-6  
de Préneuf & Motte – 979-10-231-1752-3  
Bruneau – 979-10-231-1753-0  
Vallejo – 979-10-231-1754-7  
Chaline – 979-10-231-1755-4  
Huetz de Lempis & Laux – 979-10-231-1756-1  
North – 979-10-231-1757-8  
Haudrère – 979-10-231-1758-5

Mise en page Lettres d'Or  
Version numérique : 3dzs/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# SOMMAIRE

Éditorial	
<b>Jean-Pierre Poussou</b> .....	5
Introduction	
<b>Gérard Le Bouëdec</b> .....	7
Les échanges au Moyen Âge : des grands horizons aux rivages	
<b>Mathias Tranchant</b> .....	17
Les échanges maritimes à l'époque moderne : bilan et perspectives de la recherche française	
<b>Silvia Marzagalli</b> .....	31
Les échanges : du rivage aux grands horizons : état de l'historiographie française pour l'époque contemporaine (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	
<b>Bruno Marnot</b> .....	43
L'histoire maritime hollandaise et l'expansion de l'Europe : 1600-1800	
<b>Peter C. Emmer</b> .....	63
L'histoire maritime en Grèce	
<b>Gelina Harlaftis</b> .....	75
Histoire maritime et histoire des sociétés littorales en Allemagne (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)	
<b>Klaus Weber</b> .....	99
Rapport de synthèse	
Les échanges : des grands horizons au rivage	
<b>Pierrick Pourchasse et Burghart Schmidt</b> .....	127
Gens de mer et sociétés littorales en France à l'époque moderne	
<b>Gilbert Buti et Jacques Péret</b> .....	135
Travail des équipages et spécificités sociales des gens de mer en France à l'époque contemporaine : une histoire en chantier	
<b>Jean-Louis Lenhof</b> .....	159
Les gens de mer et les communautés littorales : Approches pour une synthèse de l'historiographie portugaise	
<b>Amélia Polónia</b> .....	175
L'histoire maritime en Italie	
<b>Michela D'Angelo</b> .....	195
Rapport de synthèse	
Les gens de mer et les sociétés littorales	
<b>Manuel Bustos-Rodríguez et Christophe Cérino</b> .....	221

L'exploitation de la mer et des littoraux en France au Moyen Âge : bilan historiographique et bibliographique	
<b>Jean-Luc Sarrazin</b> .....	227
L'exploitation de la mer et de l'estran, de l'époque moderne au XIX <sup>e</sup> siècle	
<b>Thierry Sauzeau</b> .....	249
L'exploitation de la mer et de l'estran dans l'est du Canada : bilan historiographique	
<b>France Normand</b> .....	259
Les potentialités d'une histoire de l'environnement maritime : l'histoire des pêches et du milieu marin	
<b>René Taudal Poulsen</b> .....	269
L'exploitation de la mer et de l'estran : un bilan comparatif vu par l'historiographie portugaise	
<b>Inês Amorim</b> .....	285
Rapport de synthèse	
« L'exploitation de la mer »	
<b>Christian Borde</b> .....	311
La mer et la guerre à l'époque moderne	
<b>Sylviane Llinares et Philippe Hroděj</b> .....	317
L'écriture de l'histoire navale française à l'époque contemporaine : un modèle national ?	
<b>Jean de Préneuf et Martin Motte</b> .....	341
« <i>Gloria victis</i> ». L'écriture de l'histoire navale de la seconde guerre mondiale	
<b>Jean-Baptiste Bruneau</b> .....	357
La guerre navale en Castille au Bas Moyen Âge : bilan et perspectives de recherche	
<b>Eduardo Aznar Vallejo</b> .....	367
Rapport de synthèse	
« La guerre sur mer »	
<b>Olivier Chaline</b> .....	389
Exploration, découverte et représentations	
<b>Christian Huetz de Lempis et Claire Laux</b> .....	397
La mer en tant que lieu de mémoire	
<b>Michael North</b> .....	411
Rapport de synthèse	
« Explorations et découvertes »	
<b>Philippe Haudrère</b> .....	421
Bibliographie .....	423

# L'EXPLOITATION DE LA MER ET DES LITTORAUX EN FRANCE AU MOYEN ÂGE : BILAN HISTORIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

*Jean-Luc Sarrazin*  
Université de Nantes<sup>1</sup>

Aux confins incertains de l'histoire maritime proprement dite et de l'histoire rurale, les travaux consacrés à l'exploitation des ressources de la mer et des littoraux au Moyen Âge occupent une position singulière d'entre-deux au sein de la recherche.

Une telle situation ressortit en premier lieu aux types d'activités pratiquées sur les côtes. « Mixte », a-t-on dit du « genre de vie » des populations des plaines littorales méditerranéennes<sup>2</sup>. Ce qualificatif pourrait être sans conteste généralisé à la plupart des littoraux au Moyen Âge. La saliculture pratiquée par des paysans sauniers en bordure d'étangs ou sur des schorres aménagés en salines était au fond une activité agricole mais extrayant de l'eau de mer un produit indispensable, le sel. La pêche en barque ou à pied, sur des lagunes, à portée du rivage, sur l'estran, dans des étiers était majoritairement une occupation de paysans en quête d'un complément alimentaire.

1 L'auteur tient à remercier chaleureusement ses collègues et amis, pour leurs contributions ou les informations qu'ils lui ont communiquées : Michel Bochaca, sur l'exploitation de la mer et du littoral aquitain entre Gironde et Bidassoa à la fin du Moyen Âge ; Jean-Christophe Cassard, à travers une bibliographie sur la Bretagne depuis *Les Bretons et la mer* ; Marie Casset, sur l'état de la recherche sur le littoral normand au Moyen Âge ; Stéphane Curveiller, à travers un essai d'évaluation bibliographique : la Flandre maritime française au Moyen Âge ; Sébastien Périsset, sur l'exploitation de la mer et des littoraux en Saintonge à la fin du Moyen Âge (Bilan historiographique et perspectives de recherche) ; Mathias Tranchant.

Les mises en perspectives et les éventuelles lacunes ne relèvent néanmoins que de la seule et entière responsabilité de l'auteur du présent article.

2 Expression de Pierre Toubert, « Les plaines littorales de Méditerranée : un objet historique », *Castrum 7, zones côtières littorales dans le monde méditerranéen au Moyen Âge : défense, peuplement, mise en valeur*, Jean-Marie Martin (dir.), Rome/Madrid, École française de Rome, Casa de Velázquez, 2001, p. 4.

Cette place originale tient également aux centres d'intérêt dominants de la recherche et aux translations qu'ils ont connues. Jusqu'à un passé récent, les études relatives aux côtes s'inscrivaient le plus souvent dans les marges d'ouvrages portant sur le commerce maritime, sur l'économie et la société de grandes places portuaires ou bien à la périphérie de monographies relatives à des régions attenantes à la mer. Aujourd'hui, les espaces littoraux sont bien davantage envisagés dans leur spécificité. Des synthèses [1224, 393, 356]<sup>3</sup>, des colloques [C9, C17, C34, C41, C48, 177]<sup>4</sup>, des thèses<sup>5</sup>, des hommages [C64] les prennent pour thème principal ou sujet à part entière d'étude. Témoin de la mise en œuvre d'approches nouvelles et d'un changement relatif des perspectives, cette évolution historiographique est particulièrement remarquable pour la France.

Au cœur du Moyen Âge, à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle, les côtes du royaume de France s'étendaient de l'embouchure de l'Escaut jusqu'à celle de l'Adour et, sur la Méditerranée, du delta du Rhône à celui du Llobregat au sud de Barcelone. Détenu par la maison d'Anjou depuis 1246, le comté de Provence n'est réuni à la France qu'en 1481 par le legs de Charles III à Louis XI. L'on conviendra cependant, ne serait-ce que dans une optique comparative, d'inclure le littoral provençal dans le tableau esquissé.

Sur les deux rivages, méditerranéen et atlantique, les rapports à la mer des populations variaient en fonction des ressources exploitables. En dépit de sa longueur, le littoral aquitain offrait ainsi peu de possibilités d'exploitation et les activités liées à la mer étaient fort limitées (Michel Bochaca). De plus, les incessantes migrations des sables non fixés avant le XIX<sup>e</sup> siècle constituaient une menace permanente pour les habitats établis en bordure de l'océan. Dans l'immédiat arrière-pays, les landes étaient des zones répulsives ; leur population tournait le dos à la mer. À l'inverse, les espaces fluvio-maritimes, estuaires de la Gironde, de la Loire, de la Seine, les basses vallées de la Garonne, de la Dordogne, de l'Adour, de la Charente connaissaient une importante mise en valeur en relation avec la mer. De semblables contrastes s'observent sur le

3 M. Mollat [1224]: en donnant toute leur place aux maritains (gens de la côte), ce livre d'un des grands maîtres de l'histoire maritime témoigne de l'évolution historiographique esquissée à la fin des années 1970 ; J.-Ch. Cassard [393]: dans cet essai d'histoire globale des relations des Bretons à la mer, l'auteur accorde toute leur place aux littoraux.

4 Voir également *Le Languedoc, le Roussillon et la mer des origines à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1992 (actes du colloque de Sète, 1990), J. Rieucau et G. Cholvy (dir.), Paris, 1992 ; *Castrum 7, op. cit.* (dimension proprement maritime exclue).

5 J.-L. Sarrazin, *La Campagne et la mer. Les pays du littoral poitevin au Moyen Âge (fin XII<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne, 1997 ; D. Coquillas, *Les Rivages de l'estuaire de la Gironde du néolithique au Moyen Âge*, thèse, Bordeaux, 2001.



littoral méditerranéen. Ici s'ajoute l'originalité de ces petites mers que sont les étangs salés communiquant par des graus avec la Méditerranée et qui se trouvent de la sorte intégrés à l'espace maritime.

À l'heure du bilan de la production historiographique, il n'est pas superflu de rappeler que la recherche, tous thèmes confondus, est étroitement tributaire des aléas de la conservation des sources. La disparition des archives de La Rochelle dans l'incendie de la Chambre des comptes le 27 octobre 1737, la dispersion des abondantes séries comptables de la Chambre des comptes de Bretagne par les commissions de triage de la Révolution française, la destruction des archives du département de la Manche en juin 1944, pour s'en tenir à ces exemples, ont privé les chercheurs de documents du plus haut intérêt sur l'exploitation et l'aménagement des littoraux.

Après avoir esquissé un bref croquis historiographique sur les origines des études relatives à l'exploitation de la mer, le propos s'attachera à dégager les principales directions de la recherche. Trois domaines, souvent imbriqués les uns dans les autres, ont, semble-t-il, retenu en priorité l'attention des spécialistes, les milieux littoraux, les modes d'appropriation des eaux riveraines et des espaces côtiers, l'exploitation des ressources halieutiques et du sel.

#### UNE RECHERCHE LONGTEMPS EN MARGE DES ÉTUDES D'HISTOIRE MARITIME ET DES MONOGRAPHIES D'HISTOIRE RURALE

En dehors de quelques articles savants de chartistes et d'érudits ou de quelques ouvrages isolés, les premières études sur les pratiques anciennes d'exploitation de la mer et d'aménagement des littoraux sont à rechercher dans les grandes thèses et les travaux de l'école géographique française. Les noms sont connus : Blanchard<sup>6</sup>, Briquet<sup>7</sup>, George<sup>8</sup>, Le Lannou<sup>9</sup>, Papy<sup>10</sup>, Sion<sup>11</sup>. Tous ces géographes étaient en même temps des historiens. Ce qu'a

- 6 R. Blanchard, *La Flandre. Étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique, Hollande*, Dunkerque, Société dunkerquoise pour l'avancement des lettres, des sciences et des arts, 1906.
- 7 A. Briquet, *Le Littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Paris, Armand Colin, 1930 et surtout *L'Évolution du rivage du Nord et l'activité de l'homme*, Paris, Armand Colin, 1930.
- 8 P. George, *La Région du Bas-Rhône. Étude de géographie régionale*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1935.
- 9 M. Le Lannou, *Géographie de la Bretagne*, Rennes, Plihon, 2 vol., 1950-1952 ; *id.*, « Ports et havres de Bretagne », dans *Conférences universitaires de Bretagne, Association G. Budé*, Paris, Les Belles lettres, 1943.
- 10 L. Papy, *La Côte atlantique de la Loire à la Gironde*, en particulier le t. II, *L'Homme et la mer. Étude de géographie humaine*, Bordeaux, Delmas, 1941.
- 11 J. Sion, *La France méditerranéenne*, Paris, Armand Colin, 1934.

écrit Louis Papy sur la pêche, les techniques et modes de vie de l'estran et des marais entre Loire et Gironde, en particulier les marais salants, conserve une remarquable fraîcheur. Certes, quelques propositions ont vieilli : il n'est pas sûr que les moines aient toujours été des « pionniers »<sup>12</sup> ; mais le travail effectué sur les actes des cartulaires, les chartes et les notices était pour une part celui d'un médiéviste<sup>13</sup>. L'ouvrage est encore aujourd'hui, à juste titre, abondamment cité. En un temps où les historiens avaient tendance à présenter des paysans qui « ne labourent que des cartulaires, avec des chartes en guise d'araires » (Lucien Febvre) l'immense mérite des géographes est d'avoir placé au premier plan les techniques ainsi que les conditions physiques d'utilisation des schorres, de l'estran, des eaux littorales et d'avoir saisi les évolutions dans la longue durée.

230

La véritable relève par les historiens n'intervient qu'après la seconde guerre mondiale dans un contexte de forte influence des *Annales ÉSC*. À une époque (les années 1950-1960) où dominait l'histoire économique et où se tenaient les congrès d'histoire maritime sous la houlette de Michel Mollat<sup>14</sup>, les thèses [144, 384, 1217, 1568] et les ouvrages thématiques ou synthétiques [81]<sup>15</sup> portaient principalement sur le commerce maritime et les mouvements des ports, l'observation vaut, au reste, pour la période moderne. Étudiant d'abord les espaces et les réseaux, les produits et leurs débouchés, la conjoncture économique, les navigations et les navires, les sociétés maritimes, ils n'envisageaient l'exploitation des ressources de la mer et des littoraux qu'à l'arrière-plan des thèmes majeurs de leur recherche. Il n'empêche que de solides développements, en rapport avec le commerce, y étaient consacrés à ces questions. Au début des années cinquante, les auteurs de l'histoire du commerce de Marseille n'ont pas oublié d'évoquer les ressources halieutiques et la pêche<sup>16</sup>. Anton R. Bridbury dans son ouvrage sur le commerce du sel en Angleterre à la fin du Moyen Âge a écrit d'intéressantes pages et ouvert quelques pistes sur les salines de la façade atlantique, plus particulièrement sur les marais de la Baie<sup>17</sup>. De même, Henri Touchard préalablement à l'analyse

12 L. Papy, *La Côte atlantique*, *op. cit.*, p. 257.

13 *Ibid.*, p. 258-260.

14 Bibliographie des 18 vol. d'actes des colloques d'histoire maritime tenus de 1956 à 1980 publiés par M. Mollat dans H. Dubois, J.-Cl. Hocquet, A. Vauchez (dir.), *Horizons marins, itinéraires spirituels (v<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, vol. II, *Marins, navires et affaires* [Mélanges M. Mollat], Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, p. XVII-XVIII.

15 R. Busquet et R. Pernoud, *Histoire du commerce de Marseille. Antiquité et Moyen Âge jusqu'en 1291*, Paris, Pion, 1949, t. I de *L'Histoire du commerce de Marseille* ; A. R. Bridbury, *England and the Salt Trade in the later Middle Ages*, Oxford, Claveron Press, 1955.

16 R. Busquet et R. Pernoud, *Histoire du commerce de Marseille...*, *op. cit.*, p. 308-310.

17 A.R. Bridbury, *England and the Salt Trade...*, *op. cit.*, p. 40-75.

des différentes phases du commerce maritime breton au xv<sup>e</sup> siècle, a esquissé un tableau fort suggestif des secteurs côtiers et de leurs ressources en sel et en poissons<sup>18</sup>. Pour le Bordelais, Jacques Bernard a donné toute la place qui lui revenait à la « pescherie » fluviale mais aussi à l'exploitation de ce précieux vivier qu'était la petite mer de Buch, à la pêche hauturière, principalement dans la mer des pertuis, ainsi qu'à l'activité de « costatger », autrement dit de récupération de tous les poissons et cétagés rejetés sur les plages. En revanche, d'autres études classiques menées durant la même période, n'apportent aucune information sur notre thème, comme les articles classiques de Miss M.K. James et d'Y. Renouard sur les exportations de vins gascons<sup>19</sup>.

Ce qui caractérise la plupart de ces études c'est qu'elles ne s'intéressent pas précisément aux modes de fonctionnement des pêcheries et des salines ou à la gestion des eaux salées, questions qui n'étaient pas l'objet central de leur recherche.

L'exploitation des ressources de la mer apparaît également dans des monographies d'histoire régionale ou d'histoire rurale. Les premières mentions de marais salants ont été relevées et exploitées avec soin par Michel Rouche dans sa thèse sur l'Aquitaine au premier Moyen Âge<sup>20</sup>. Il s'agissait pour l'auteur de présenter, dans le cadre de l'exploitation du *saltus*, les richesses d'une région et d'étudier la propagation, la vulgarisation d'une technique romaine. La même démarche est mise en œuvre à propos des amas de coquilles d'huîtres interprétées peut-être de manière un peu aventureuse comme un indice de la production de garum<sup>21</sup>.

La lutte contre la mer, la maîtrise de l'eau salée, l'aménagement des littoraux ont logiquement trouvé leur place dans des travaux d'histoire rurale. L'exemple le plus significatif concerne évidemment la Flandre maritime. À la suite des travaux anciens d'Henri Pirenne<sup>22</sup> et de quelques-uns de ses disciples<sup>23</sup>, Adriaan Verhulst et les ruralistes de l'université de Gand, parmi d'autres, ont mis au net la fascinante histoire de l'édification des digues, de la poldérisation

18 H. Touchard, [1565], p. 5-26, 58-61.

19 M. K. James, « The fluctuation of the anglo-gascon wine trade during the fourteenth century », *The Economic History Review*, 1951, p. 170-196 ; Y. Renouard, « Le grand commerce des vins de Gascogne », *Revue historique*, 1959, p. 261-304.

20 M. Rouche, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*, Paris, J. Touzot, 1979, p. 204-206.

21 *Ibid.*, p. 206-207.

22 Présentation synthétique dans H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, *Des origines au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle*, 3<sup>e</sup> éd., Bruxelles, H. Lamertin, 1909, chap. IV.

23 Fr.-L. Ganshof, *La Flandre sous les premiers comtes*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1944, p. 58-59, 63-64.

des *schorren*, de l'organisation des *wateringen*<sup>24</sup>. Après le temps (XI<sup>e</sup> siècle) des petites puis des grandes digues défensives (Oude Zeedijk, Blankenbergse Dijk) est venue l'époque des digues véritablement offensives, construites pour gagner des terres sur la mer. Le terme de *polder* apparaît pour la première fois vers 1130. L'aménagement des polders dans le golfe de l'Yser et dans le Zwin fait suite à la grande inondation de la mer qui, en 1134, a touché toute la côte méridionale de la mer du Nord du Calaisis jusqu'à la Frise. La dynamique sociale de la lutte contre les invasions marines a fait l'objet d'analyses précises. Au XII<sup>e</sup> siècle, le rôle du comte de Flandre et de grandes abbayes est essentiel, alors qu'au siècle suivant, les endiguements sont entrepris par des patriciens de Bruges, des hôpitaux, des agents comtaux œuvrant pour leur propre compte ou pour celui de jeunes abbayes de nonnes cisterciennes. Une telle histoire revêt aussi une forte dimension environnementale. On ne saurait ici passer sous silence, même si ces travaux intéressent en premier lieu les côtes des actuels Pays-Bas et de la Belgique, les remarquables études faites sur les cataclysmes marins, à commencer par la monumentale recension par Elisabeth Gottschalk des grandes invasions marines et fluviales aux Pays-Bas depuis le haut Moyen Âge jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

#### DE L'ENVIRONNEMENT À L'AMÉNAGEMENT : LES VOIES D'APPROCHE DE L'ÉTUDE DES MILIEUX LITTORAUX

La première question à laquelle est confrontée la recherche sur les littoraux est celle de leur configuration passée. La limite entre la terre et la mer a, de longue date, exercé une étrange fascination. Les vieux auteurs, La

24 L'ouvrage de base reste A. Verhulst, *Histoire du paysage rural en Flandre de l'époque romaine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1966, en particulier la première partie sur la Flandre maritime, précisément p. 25-50, nouvelle édition revue en néerlandais, *Landschap en landbouw in middeleeuws Vlaanderen*, Gemeentekrediet, Brussels, 1995 ; pour l'aménagement de la Flandre maritime occidentale, l'article classique de M. Mollat, « les hôtes de l'abbaye de Bourbourg », dans *Mélanges d'histoire du Moyen Âge*, Louis Halphen, Paris, PUF, 1951, p. 513-521 ; St. Curveiller, « Les abbayes en Flandre maritime méridionale au Moyen Âge », dans *Les Religieux et la mer, Histoire médiévale et archéologie*, n° 16, 2004, p. 227-240.

25 M.K.E. Gottschalk, *Stormvloed en rivieroverstromingen in Nederland*, t. 1 *De periode voor 1400*, t. 2, *1400-1600*, Assen, Van Gorcum, 1971, 1975 ; A. Verhulst et M.K.E. Gottschalk (dir.), *Transgressies en occupatiegeschiedenis in de Kustgebieden van Nederland en België* (actes du colloque de Gand 1978), Ghent, Belgisch Centrum voor Landelijke Geschiedenis, 1980 ; St. Lebecq, « L'homme au péril de l'eau dans les plaines littorales des anciens Pays-Bas au début du Moyen Âge », dans B. Bennassar (dir.), *Les Catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XV<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1996, p. 27-42.

Popelinière<sup>26</sup>, maître Antoine Bernard<sup>27</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Claude Masse<sup>28</sup> au premier XVIII<sup>e</sup> siècle se faisaient l'écho des traditions orales rapportant que les flots venaient battre la base des côteaux en limite de marais maritime. « Plusieurs anciennes personnes se disoient assurez de leurs vieux pères que, du temps de leurs ancestres, la grande mer couvrant tout le pays venoit flotter à Luçon », écrivait par exemple La Popelinière<sup>29</sup>. Le tournant scientifique de l'étude géographique-historique des littoraux atlantiques remonte à la série des articles d'un chartiste, Auguste Pawlowski entre 1901 et 1908<sup>30</sup>. Les travaux actuels s'efforcent toujours de reconstituer tant bien que mal le tracé des côtes mais les historiens rapprochent leurs sources des découvertes des archéologues, des palynologues, des naturalistes, des géomorphologues et des géographes du quaternaire.

Le premier problème touche au niveau de la mer<sup>31</sup> qui conditionne la direction des courants marins, les phénomènes de sédimentation, la formation des dunes, des lagunes et, par voie de conséquence, influe sur la mise en valeur des ressources du littoral. Il y a encore peu, les spécialistes avançaient qu'entre le III<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, les côtes méridionales de la mer du Nord avaient connu, au sein des « dernières phases transgressives subatlantiques »<sup>32</sup>, deux transgressions, la dunkerquienne (ou flandrienne) II (entre le III<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle) et la dunkerquienne III subdivisée en A (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles) et B (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) marquée par la grande invasion marine de 1134 à l'origine du Zwin<sup>33</sup>. L'existence de cette dernière dans ses deux phases est

- 26 La Popelinière (Lancelot du Voisin, sieur de), *La Vraye et Entière Histoire des troubles et choses mémorables avenues tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins depuis l'an 1562*, La Rochelle, P. Davantes, 1573.
- 27 A. Bernard, *Chronique d'une commune rurale de la Vendée (Le Langon)* (titre de l'éditeur), publ. par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré, *Chroniques fontenaisiennes*, Archives Historiques du Bas-Poitou, Fontenay-le-Comte, t. 1, 1841.
- 28 Les manuscrits de l'ingénieur-cartographe de Louis XIV, accompagnant ses cartes, sont conservés par le Service Historique de l'Armée de Terre au château de Vincennes, mais des copies sont disponibles à la Médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle (en particulier ms 31).
- 29 La Popelinière (Lancelot du Voisin, sieur de), *La Vraye et Entière Histoire...*, *op. cit.*, livre 5, f° 150 a.
- 30 Tous ces articles sont publiés dans la *Revue de géographie historique et descriptive*. Les articles relatifs à la Saintonge, l'Aunis, le Médoc et une partie de Bas-Poitou ont été réédités sous le titre, *Géographie historique des côtes charentaises* [1310].
- 31 P. Pirazzoli, *Les Variations du niveau marin depuis 2000 ans*, mémoire n° 30 du laboratoire de géomorphologie de l'EPHE, Paris, 1976 ; M.-Th. Morzadec-Kerfourn, *Variations de la ligne de rivage armoricaine au quaternaire : analyses polliniques de dépôts organiques littoraux*, thèse, université de Rennes 1, 1973.
- 32 Expression d'Elisabeth Gottschalk, « Subatlantische transgressiefasen en stormvloed », dans A. Verhulst et M.K.E. Gottschalk (dir.), *Transgressies*, *op. cit.*, p. 21-27, p. 21.
- 33 Cette présentation se trouve encore dans A. Verhulst, *Le Paysage*, *op. cit.*, p. 25-26.

maintenant remise en cause. La pénétration de la mer, attestée par les sources, serait la conséquence non pas de l'élévation du niveau de la mer mais de raz-de-marée catastrophiques<sup>34</sup>. Pour la côte de l'Atlantique, si la transgression de l'Antiquité tardive ne fait pas de doute et a peut-être facilité la mise en exploitation de marais salants<sup>35</sup>, un débat a opposé les géographes entre eux, les uns défendant la réalité d'un niveau de la mer supérieur à l'actuel au Moyen Âge central<sup>36</sup>, les autres tenant pour la stabilité<sup>37</sup>.

Issues de la collaboration de géographes, d'historiens et d'archéologues, différentes études de cas ont été menées sur l'évolution des littoraux<sup>38</sup>. De l'article consacré à l'évolution de la ligne de rivage entre Charente et Gironde<sup>39</sup>, l'on retiendra que le tracé de la côte au XII<sup>e</sup> siècle n'est pas fondamentalement différent de l'actuel, contrairement à l'idée longtemps répandue que la ligne de rivage au Moyen Âge correspondait à la limite des coteaux crétacés. Des ATP-CNRS ont travaillé sur la construction des paysages et le peuplement côtiers : on peut citer ainsi les travaux de l'équipe interdisciplinaire sur le littoral aquitain à l'holocène<sup>40</sup>. Ces recherches replacent le Moyen Âge dans la longue durée et s'attachent à comprendre l'évolution des relations homme/milieu dans le cadre d'espaces où elles étaient particulièrement exacerbées. Certaines ne remontent pas, faute de collaborateurs médiévistes, en amont du XVII<sup>e</sup> siècle. L'analyse pluridisciplinaire des interactions entre l'emprise

- 
- 34 Sur l'aspect réducteur de l'utilisation de l'expression « transgression dunkerquienne », St. Curveiller, « Hommes, terres, espaces en Flandre maritime au Moyen Âge », *Perspectives médiévales*, 1998, n° 24 [*La Géographie au Moyen Âge*], p. 23-42.
- 35 N.-Y. Tonnerre, *Naissance de la Bretagne. Géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Angers, Presses de l'université d'Angers, 1994, p. 22-24.
- 36 H. Enjalbert, *Le Modelé et les sols des pays aquitains*, Bordeaux, Impr. Bière, 1960, t. 1, p. 220-221.
- 37 C. Gabet, « Le dunkerquien sur le littoral d'Aunis et de Saintonge », *Norois*, avril-juin 1966, p. 215-219 ; F. Verger, *Marais et wadden du littoral français*, Paris, Minard, 1968, p. 466-465.
- 38 Présentation d'un certain nombre de ces travaux dans C. Beck et R. Delort, *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, Paris, CNRS, 1993 (actes du programme scientifique et du colloque de mars 1991) ; L. Langouët et M.-Th. Morzadec-Kerfourn (dir.), *Baie du Mont-Saint-Michel et marais de Dol. Milieux naturels et peuplements dans le passé*, Saint-Malo, Centre régional d'archéologie d'Alet, 1995.
- 39 F. Cuq et J.-C. Hocquet, « Évolution de la ligne de rivage entre Charente et Gironde », dans C. Beck et R. Delort (dir.), *Pour une Histoire, op. cit.*, p. 63-74. Sur ce thème, l'on se reportera naturellement à la thèse de R. Regrain, *Géographie physique et télédétection des marais saintongeais*, Amiens, Paillard, 1980.
- 40 Morphogenèse, paysages et peuplement holocènes de la zone littorale aquitaine, ATP coordonnée par J. Burnouf, J.-M. Froidefond et P. Garmy depuis 1991 ; présentation dans C48, p. 39-50.

anthropique et le milieu physique du domaine laguno-littoral du golfe du Lion laissent ainsi de côté le Moyen Âge<sup>41</sup>.

Aujourd'hui, l'une des thématiques importantes mises en avant par la recherche invite à étudier les évolutions naturelles en relation avec les aménagements que connaissent les sites portuaires et les secteurs littoraux qui leur sont proches. Sont envisagées aussi bien les conséquences des fortes tempêtes que les transformations insidieuses comme le comblement des baies ou l'ensablement des estuaires, lesquelles peuvent modifier ou compromettre les activités liées à la mer (pêche, saliculture, navigation). Sur la côte méditerranéenne, les travaux entrepris au Moyen Âge central sont bien davantage liés à la circulation des marchandises qu'à la gestion de l'eau ; ainsi le creusement du canal de la Radelle, voie directe entre Aigues-Mortes et l'étang de Mauguio. Il apparaît néanmoins que les situations critiques se sont multipliées à partir des décennies 1310-1320. À Psalmodi, les mentions de curage des vallats sont plus nombreuses. Le grau dit de Porquières se combla, mais en 1346, une tempête en ouvrit un autre à proximité<sup>42</sup>. Pour l'espace atlantique, dans un cadre chronologique délibérément restreint (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), ont été analysées l'évolution de la ligne de rivage et les aménagements portuaires du pays guérandais<sup>43</sup>, les problèmes d'accès aux ports de la Baie<sup>44</sup>, les aménagements des ports secondaires de l'Aunis<sup>45</sup>, les transformations de la côte saintongeaise et leurs conséquences sur les activités maritimes et portuaires<sup>46</sup>, Bayonne et le déplacement de l'embouchure de l'Adour d'après l'enquête de 1491<sup>47</sup>, les transformations naturelles et les aménagements des ports et avant-ports de la Flandre maritime<sup>48</sup>.

41 J.-P. Barousseau, P. Giresse, N. Planchais, O. Radakovitch, J.-P. Redon et F. Rueda, « Interactions entre l'emprise anthropique et le milieu physique du domaine laguno-littoral du golfe du Lion », dans C. Beck et R. Delort (dir.), *Pour une histoire...*, op. cit., p. 75-80.

42 M. Ambert, P. Ambert et M. Lugand, « Le littoral des départements de l'Aude et de l'Hérault. Atlas des changements des lignes de rivage en Méditerranée occidentale au cours des 2000 dernières années », *Archéologie en Languedoc*, n° 17, 1993, p. 126-134.

43 A. Gallicé, « Les ports du pays guérandais : ligne de rivage et aménagements portuaires réalisés à la fin du Moyen Âge », dans [177]. Voir du même auteur sa thèse, [713].

44 J.-L. Sarrazin, « Les ports de la Baie à la fin du Moyen Âge : évolutions des rivages et problèmes d'accès », dans [177], p. 33-54.

45 M. Tranchant, « Les aménagements des ports secondaires de l'Aunis maritime à la fin du Moyen Âge », dans [177], p. 55-79.

46 S. Périsset, « Les transformations de la côte saintongeaise et leurs répercussions sur les activités maritimes et portuaires aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », dans [177], p. 81-95.

47 M. Bochaca, « Bayonne et le déplacement de l'embouchure de l'Adour d'après l'enquête de 1491 », dans [177], p. 97-117.

48 St. Curveiller, « Les ports et avant-ports de la Flandre maritime à la fin du Moyen Âge : transformations naturelles et aménagements humains », dans [177], p. 191-202.

## LES MODES D'APPROPRIATION ET DE CONTRÔLE DES ESPACES CÔTIERS : DES APPROCHES DIVERSES ET COMPLÉMENTAIRES

Toute recherche sur l'exploitation littorale des ressources de la mer ne peut être envisagée sans que soit posée la question des modes d'appropriation et de contrôle de l'espace côtier. Dans ce domaine, juristes et historiens ont conjugué leurs efforts. L'intérêt pour cette question n'est pas nouveau mais est longtemps resté le monopole des juristes. Qu'il suffise par exemple de rappeler l'importance de la thèse de Marcel Gouron sur l'Amirauté de Guyenne [754]. Les études de droit se poursuivent selon plusieurs orientations mais se conjuguent désormais à des travaux d'historiens, en prise sur l'évolution globale des sociétés littorales.

236

Une tâche majeure a été de mettre au net les prérogatives des seigneuries riveraines. Les droits sur la pêche, sur la navigation, sur les ports ont fait l'objet d'analyses précises. Dans tous les cas, les différents travaux ont clairement établi que l'exercice de ces droits relevait autant de l'affirmation du pouvoir seigneurial que de règlements d'usages collectifs de l'eau. En Languedoc, les études récentes ont montré que la définition des espaces côtiers de pêche semble suivre la naissance du *castrum*, en général au XI<sup>e</sup> siècle. Elles s'inscrivent, par le fait, dans les recherches sur la mise en place des réseaux castraux<sup>49</sup> et sur l'impact des seigneuries châtelaines dans l'organisation de l'espace rural-côtier. Le découpage castral s'opère sur les bords des plus vastes lagunes et les inféodations introduisent une décomposition verticale des droits. Les règlements seigneuriaux traduisent la prise en considération de l'intérêt des seigneurs eux-mêmes mais aussi de l'intérêt collectif, exprimé par la notion de « bien commun ». En 1247, le règlement de l'usage de l'étang de Mauguio pour les habitants de Lattes édicté par les co-seigneurs, l'évêque de Maguelone et le seigneur de Mauguio prohibe d'utiliser les filets traînants mais leur usage en mer est autorisé en mer à la condition que les hommes de Lattes livrent le seizième de leur prise<sup>50</sup>. En Bretagne, si, à la fin du Moyen Âge, la mer relevait de l'autorité du duc jusqu'à trente lieues de la côte, le rivage et donc l'exploitation de ses ressources demeuraient dans le *dominium* des seigneuries riveraines.

L'emprise de la seigneurie s'exerçait par le biais d'une fiscalité complexe sur l'activité des ports. Droits de chargement, droits d'ancre, de portage, de

49 Sur ce thème, voir la thèse de L. Schneider, *Monastères, villages et peuplement en Languedoc central : les exemples d'Aniane et de Gellone (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, université de Provence, 1996.

50 M. Bourin-Derruau, D. Le Blévec, Cl. Raynaud, L. Schneider, « Le littoral languedocien au Moyen Âge », dans J.-M. Martin (dir.), *Castrum 7, op. cit.*, p. 345-423, ici p. 384.



quillage, de passage etc. ont donné lieu à une mise au point très précise, pour la côte poitevine au xv<sup>e</sup> siècle, dans un article classique, à partir des registres de comptes issus du chartrier de Thouars [662]. Tous ces droits correspondaient à une participation des usagers à l'entretien des équipements. Il ressort de tous ces travaux que les coutumes perçues étaient l'une des expressions de contrôle du rivage par les seigneuries riveraines, mais qu'elles n'apparaissent pas comme un instrument au service d'une véritable politique commerciale.

Il en allait autrement dans les grandes villes portuaires, où la fiscalité relevait, pour une part, de l'institution communale et de la politique de l'échevinage. La cas-limite est sans nul doute celui de La Rochelle où le corps de ville a manifesté une exceptionnelle cohésion. Ici, la politique menée par la « commune providence » [1581] selon la belle expression de Mathias Tranchant, de sauvegarde des productions et des échanges rochelais, de contrôle des régions voisines, d'endigement de la concurrence potentielle avait une traduction fiscale<sup>51</sup>. Ressortissant à l'origine au domaine royal, les droits de balisage, de désarmage, de délestage, d'entrée, de quaiage, d'issue, de lestage sont accaparés par l'autorité municipale. De même, à mi-chemin entre fiscalité sur les navires, sur les transactions et sur les marchandises, le courtage, redevance sur la navigation apparue au xiv<sup>e</sup> siècle, est perçu par l'échevinage tout comme les droits de mesurage, du moins à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Évidemment, les préoccupations fiscales de l'échevinage touchaient avant tout, dans le cadre de la concurrence commerciale, deux produits-clés, le vin et le sel.

Parmi tous les droits exercés sur le rivage par les seigneuries haut-justicières, celui qui a le plus retenu l'attention des chercheurs, parce qu'il est au fond le plus symbolique, est le droit de bris. En certaines régions, comme le Poitou, la coutume opère une distinction entre le droit d'épaves et le droit de bris<sup>52</sup>. Le premier autorise le seigneur à s'approprier tout ce qui est « épave », en l'espèce tout ce que rejette la mer. Le second réserve la part des sauveteurs et celle des propriétaires des biens. Quoi qu'il en soit, la question essentielle qui est posée est celle des naufrages et de leur traitement. L'on sait quelle place lui accordent les *rôles d'Oléron*, qui expriment les sentiments, les préoccupations du monde des marins<sup>53</sup>. Les travaux relatifs au « brisage », au « lagan » ou autre

51 *Ibid.*, p. 189-216.

52 J. Darsel, « Du droit de naufrage, d'épaves et de bris de mer en Normandie, Bretagne, Poitou », *Revue historique de droit français et étranger*, 1955, p. 541-542.

J.-L. Sarrazin, « L'État et la seigneurie : le contrôle du littoral poitevin à la fin du Moyen Âge », dans [C58], p. 29-40.

53 M. Serna Vallejo (dir.), *Los Roles d'Oléron. El coutumier marítimo del Atlántico y del Báltico de época medieval y moderna*, Santander, Centro de Estudios Montañeses, 2004, art. XXV à XXVIII.

« pecoys de mer » concernent soit le littoral d'une province dans son ensemble ou de plusieurs provinces soit des cas particulièrement intéressants. Par delà le rappel des vantardises de tel ou tel seigneur comme celles de ce Guyomarc'h de Léon qui affirmait, au XIII<sup>e</sup> siècle, posséder la plus précieuse des pierres sous la forme d'un rocher sur lequel venaient se briser les navires dont les épaves lui rapportaient 100 000 sous par an [545], les analyses ont porté sur la nature du droit et sur les pratiques côtières lorsqu'elles sont connues. D'une manière générale, elles montrent que le bris ressortissait pleinement à la haute justice, à la grande voirie, c'est-à-dire à la police de navigation sur la mer bordière. On comprend dès lors qu'il n'ait pas été inféodé et que les concessions aux établissements monastiques n'aient été que parcimonieusement accordées et en faisant l'objet de litiges toujours recommencés.

L'évolution de l'exercice de ce droit fait apparaître un autre acteur à partir du XIII<sup>e</sup> siècle : l'État. En Bretagne, le duc, au fur et à mesure de l'accroissement de son pouvoir, tente de reprendre les choses en main. L'histoire débouche ici comme l'on sait sur la question des « brevets de sauveté », ces brevets, en forme de quittance, délivrés par l'administration bretonne pour assurer les navires circulant le long des côtes du duché contre le droit de bris. Vraisemblablement vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, le duc commença à vendre ces brevets en Bretagne, dans les ports du golfe de Gascogne, en Poitou, à La Rochelle, à Bordeaux. Après une littérature abondante, polémique, souvent contradictoire, les études magistrales d'Henri Touchard [1565] et de Jean Kerhervé [916] procurent une mise au point solide sur le sujet.

Certaines études de cas éclairent la complexité des problèmes. Ainsi l'affaire des baleines du sire de Parthenay (1331) (baleines échouées sur le « platin » non loin de l'estuaire de la Charente, récupérées, découpées et salées par les gens du sire puis saisies par les sergents du sénéchal de Saintonge) voit s'opposer pour les droits d'épave et de haute justice et en filigrane pour le contrôle politique de la côte, deux systèmes juridiques, l'un d'origine anglaise déjà marqué par la centralisation, l'autre français, qui reflète encore un émiettement seigneurial de l'autorité<sup>54</sup>.

Les conflits entre juridictions ont permis de montrer que dans le domaine du droit de bris comme au reste dans celui de la fiscalité, l'État ne supprime pas mais s'immisce, se superpose. Les prétentions de l'Amirauté au xv<sup>e</sup> siècle n'ont pas empêché les grandes seigneuries d'exercer leurs droits, en matière de naufrage et d'amiraudage, parfois même de créer leur propre amirauté,

54 N. Charbonnel, « Haute justice, droit d'épaves et rivages de la mer au XIV<sup>e</sup> siècle : l'affaire des baleines du sire de Parthenay (1331) », *Revue historique de droit français et étranger*, 1986, p. 549-569.

par exemple Talmont en Poitou [662]. Les officiers de l'Amirauté n'ont pas toujours eu gain de cause. Reste que l'on ne doit pas perdre de vue que les archives sur lesquelles ont travaillé les historiens sont très largement d'origine seigneuriale et que la Table de Marbre ne conserve aucun document antérieur au *xvi*<sup>e</sup> siècle, ce qui peut fausser la perspective sur la résolution des conflits.

Nombre d'études de droit se placent délibérément dans la longue durée ; leur grand intérêt est par là-même de dégager les caractères spécifiques de la période médiévale. Ainsi l'appropriation des prés salés de la Teste-de-Buch est d'abord envisagée à travers les prétentions des seigneurs côtiers sur le rivage dans le cadre du legs anglo-gascon et des concessions du duc au captal puis de l'affirmation des prérogatives du roi sur la base du droit romain [250]. Une telle démarche permet à l'auteur de mieux faire ressortir la montée de la domanialité aux *xvii*<sup>e</sup> et *xviii*<sup>e</sup> siècles.

La question du contrôle des espaces côtiers a été envisagée sous un autre angle fort intéressant, celui de l'attraction et du rayonnement des ports et des villes. En dehors de cas désormais bien connus comme celui de Bruges, c'est le Bordelais qui a bénéficié en l'espèce des recherches les plus actives. Fondées sur une analyse systématique des sources textuelles, en particulier les fonds notariaux, et sur une remarquable démarche cartographique, ces études éclairent non seulement les relations économiques tissées par les marchands bordelais au temps de Louis XI mais aussi les aires d'influence d'agglomérations moins importantes que Bordeaux, telles Libourne ou Bourgsur-Gironde [169] (*xvi*<sup>e</sup> siècle). À l'inverse, démonstration a été faite que les modestes bourgades littorales de Saintonge (Royan, Marennes, Saujon, Le Château d'Oléron, Mornac-sur-Seudre etc.) se trouvaient dans l'incapacité de structurer un espace écartelé entre l'attraction exercée sur lui par La Rochelle au nord et Bordeaux au sud<sup>55</sup>. Au Nord, de belles études ont été menées sur Dunkerque et Calais, mais de nombreuses monographies urbaines dénotent une certaine parcellisation de l'approche.

#### L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA MER, LA PÊCHE ET LA SALICULTURE : DE PROFONDS RENOUVELLEMENTS

De grandes avancées ont été réalisées depuis une vingtaine d'années dans l'étude des deux grands secteurs d'exploitation des ressources de la mer, la pêche et la saliculture. Les ouvrages et les articles se sont multipliés sur la pêche et encore davantage sur la saliculture. Marie Casset a mille fois raison,

55 S. Périsset, *La Reconstruction d'une région littorale : la Saintonge méridionale à la fin du Moyen Âge (vers 1440-vers 1530)*, DEA, La Rochelle, 2004, p. 226-230.

à propos de la Normandie, de parler d'une sur-représentation des travaux sur les salines.

Les recherches sur la pêche s'accordent toutes sur un point : la pêche littorale, pratiquée dans les lagunes salées, sur l'estran, dans les étiers ou à portée du rivage l'emportait et de beaucoup sur la pêche en haute mer [1227]<sup>56</sup>. Fait significatif rapporté par Jean-Christophe Cassard dans son essai sur *Les Bretons et la mer*, les marins-pêcheurs bretons ne deviennent un groupe suffisamment nombreux et influent pour oser solliciter des privilèges qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; c'est en 1479 que le pape Sixte II leur accorde le droit de sortir en mer tous les jours de la belle saison, d'avril à juillet sauf quatre journées consacrées obligatoirement à Dieu<sup>57</sup>. L'activité halieutique était littorale. Le poisson, nourriture fragile s'il en est, circulait mal. Le recours aux salaisons ou au séchage ne résolvait que partiellement le problème. Longtemps attentifs aux institutions et aux informations textuelles, les travaux s'intéressent désormais aux techniques, aux espèces, aux modes d'exploitation<sup>58</sup>.

240

Comme il se doit, les développements partent des notions qu'utilisaient les contemporains. L'on pourrait, en l'espèce, appliquer à de nombreux rivages l'observation faite pour le littoral languedocien que les documents séparent peu l'usage de l'eau de celui des espaces entourant les lagunes ou des plages qui les bordent, qu'ils mêlent chasse, pêche et pâture et qu'ils distinguent mal la pêche qui se pratique dans les rivières côtières, les canaux ou les roubines<sup>59</sup>. Nombre d'études s'attachent aux techniques et à leur évolution, influant sur l'organisation de l'espace côtier. En Languedoc, si une bonne part de la pêche continue à se pratiquer grâce à des nasses, les *pantenes*, fichées sur des pieux et des palissades vraisemblablement perpendiculaires aux plages, des perfectionnements ou des nouveautés sont signalés à partir du xii<sup>e</sup> siècle : ainsi la pêche avec des bouliers, le boliet, le guirguil traîné par un bateau, bientôt interdit dans le territoire d'Agde, enfin l'aménagement de

---

56 Voir la première partie sur les pêcheries médiévales par Jean-Claude Hocquet ; l'on voudra bien se reporter à la bibliographie (arrêtée en 1987), p. 125-129.

57 J.-Ch. Cassard, [393], p. 91.

58 Ainsi formulée, cette proposition mérite d'être nuancée. De vieux ouvrages sur les techniques de pêche demeurent essentiels comme ceux de P. Gourret, *Les Pêcheries et les poissons de l'étang de Thau*, Paris, L. Baudoin, 1896 ; *ibid.*, « Les étangs saumâtres du Midi de la France et leurs pêcheries », *Annales du musée d'histoire naturelle de Marseille*, Marseille, 1897.

59 M. Bourin-Derruau, D. Le Blévec, Cl. Raynaud et L. Schneider, « Le littoral languedocien au Moyen Âge », dans *Castrum 7, op. cit.*, p. 345-423, ici p. 383.

maniguières, progrès essentiel du vieux système des palissades<sup>60</sup>. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, des maniguières comme celles de Frontignan portent des noms, souvent celui de leurs propriétaires passés ou actuels, attestant la stabilité des installations. Les mentions de plus en plus nombreuses de pêcheurs, entre le milieu du XI<sup>e</sup> et la fin du XII<sup>e</sup> siècle ont été interprétées comme l'indice d'une certaine professionnalisation de la pêche. En Provence également, la pêche se pratiquait en rivière, en lagune et par l'établissement de pièges fixes entre la lagune et la mer, ce qui dénote un vif contraste avec la Sicile par exemple où les grands instruments de la pêche sont les madragues<sup>61</sup>. Il existait cependant des pêcheries en mer, à l'abri d'un cap ou d'une île : le cap d'Antibes, la côte cannoise et les îles de Lérins formaient ainsi un ensemble halieutique, précocement attesté par sa dévolution à l'abbaye de Lérins. Sont également bien identifiés le golfe de Saint-Tropez, débouché de lagunes et de ruisseaux, l'espace que limitent les îles d'Hyères, Gien et Gais de la péninsule de Gien ; l'ensemble toulonnais et l'archipel marseillais.

Dans le domaine méditerranéen, une approche ethno-historique des engins et des techniques a montré toute sa fécondité. En 1896, Paul Gourret avait réussi à identifier plus d'une centaine de techniques différentes, dont 43 étaient pratiquées dans l'étang de Thau. À partir de cet inventaire qui dressait un état des lieux pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une étude d'ethnographie historique, sur la base d'une démarche régressive, a tenté d'éclairer les racines historiques de chaque type d'engin<sup>62</sup>.

- 60 Sur la pêche littorale du golfe du Lion, voir *ibid.* ; C. Puig, « Les ressources de l'étang et de la mer dans la partie occidentale du golfe du Lion (du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *L'Homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes, 4<sup>e</sup> journées du CHRISM*, M.-C. Marandet (dir.), Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2000, p. 93-121 ; L. Dautel, *La Pêche dans les étangs languedociens au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, université Paul Valéry Montpellier, 1999 ; J.-L. Abbé, *À la conquête des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 86-88.
- 61 H. Bresc, « Pêche et habitat en Méditerranée occidentale », dans *Castrum* 7, *op. cit.*, p. 525-568. Sur la pêche en Provence, voir également E. Roucaute, « Gestion et exploitation du marais arlésien au Moyen Âge », dans J. Burnouf, P. Leveau (dir.), *Fleuves et marais. Une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*, Paris, CTHS, 2004, p. 245-251 ; R. Aubenas, *Le Droit de pêche de l'abbaye de Lérins* / E. Hildesheimer, *Les Pêcheries de la Napoule et de Mandelieu*, Cannes, Équipe des historiens cannois, 1953 ; Y. Grava, « Marchands, pêcheurs et gens de mer sur les bords de l'étang de Berre à la fin du Moyen Âge », dans [2004].
- 62 V. Giovanoni, *Les Contraintes, l'aléatoire et la ruse. Ethnologie des techniques de la pêche dans l'étang de Thau*, thèse de doctorat, université de Provence, 1994 ; *id.*, « Les techniques traditionnelles ont une histoire : éléments pour une analyse ethno-historique des engins et des techniques de la pêche dans l'étang de Thau (Languedoc) », dans *Question sur la dynamique de l'exploitation halieutique*, Paris, ORSTOM, 1995, p. 209-244 (avec un important lexique).

Sur la côte atlantique, diverses études d'histoire, d'ethnologie, d'archéologie ont mis au clair les différents types de pêcheries littorales, pêcheries d'estran, pêcheries d'étier, vassois, pêcheries d'estuaire. Approche textuelle et repérage archéologique ont permis de localiser les écluses à poissons édifiées sur l'estran rocheux et que l'on retrouve en particulier à l'île de Ré [233, 234]<sup>63</sup> (la baronnie de Thouars en compte 36 en 1408) et tout le long du littoral du Poitou [1471] à la Normandie. En Normandie, l'archéologie fournit à ce sujet un substantiel dossier documentaire (modalités d'implantation, techniques de construction et d'entretien, prises). Depuis peu, des relevés annuels sont effectués sur l'estran, mettant au jour de monumentales structures de pêcheries protohistoriques et médiévales (Port-Bail, Saint-Jean-le-Thomas<sup>64</sup>) et, en 2007, d'importants vestiges de bâti sur l'estran de la côte centrale du Cotentin.

242

À cette pêche littorale, l'on peut rattacher la pêche en mer pratiquée en vue de la côte, laquelle se distingue de la pêche véritablement hauturière, objet de belles recherches à partir des sources de Dieppe<sup>65</sup> ou Fécamp<sup>66</sup>. En Languedoc, la diversité des espèces mentionnées dans les sources, l'activité des pêcheurs de la ville nouvelle d'Aigues-Mortes sembleraient indiquer un développement de cette pêche à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>. Dans l'estuaire de la Gironde, la capture du maigre qui se déplace en bancs pour se reproduire entre avril et août est l'affaire de véritables flottilles de pêcheurs de Mornac-sur-Seudre et de Meschers entre autres<sup>68</sup>.

Outre les techniques et les espèces capturées, la recherche a été attentive aux modes d'exploitation et au prélèvement seigneurial. Les manigères de Frontignan sont concédées en acapt. Elles constituent un véritable investissement, auquel participent des hommes de loi, des marchands, des poissonniers qui ne sont pas les pêcheurs<sup>69</sup>. Les écluses à poissons supposaient

63 Voir également J. Boucard, « Les écluses à poissons de l'île de Ré. Construction et exploitation des pêcheries de pierre », *Le Chasse-marée*, n° 9, 1983, p. 36-51.

64 A. Bouffigny, « Saint-Jean-le-Thomas et Dragey. Prospection-inventaire », *Bilan scientifique*, 2003, SRA Basse-Normandie, p. 84.

65 M. Mollat, « La pêche à Dieppe au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société d'émulation de Rouen et de la Seine-Inférieure* [1938], 1939, p. 1-44.

P. Lardin, « Le poisson à Dieppe au Moyen Âge », dans C. Thomasset (dir.), *Le Poisson, une histoire extraordinaire*, Paris, Ofimer-Connaissance et Mémoires, 2003, p. 7-30.

66 M. Mollat et M. Nortier, « Notes et documents sur la pêche harenguière à Fécamp à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », dans *L'Abbaye bénédictine de Fécamp, ouvrage du XIII<sup>e</sup> centenaire*, Fécamp, L. Durand et fils, 1959, p. 161-181.

67 M. Bourin-Derruau, D. Le Blévec, Cl. Raynaud et L. Schneider, « Le littoral languedocien... », art. cit., p. 385.

68 S. Périsset dans le bilan historiographique et bibliographique sur la Saintonge.

69 M. Bourin-Derruau, D. Le Blévec, Cl. Raynaud, L. Schneider, « Le littoral languedocien... », art. cit., p. 385.

dans leur utilisation et leur entretien une solide organisation communautaire mais il faut admettre que les sources du Moyen Âge n'apportent pas d'informations circonstanciées sur cet aspect. Quant aux taxes, elles sont d'une extrême diversité et, semble-t-il, d'un bon rapport. L'abbé d'Aniane concède en acapt ses droits sur la pêche dans le décimaire de Saint-Paul de Frontignan pour la somme de 4 000 sous et un cens annuel de 30 muges ou 30 loups<sup>70</sup>. Et le constat a été fait pour le Languedoc que les droits des seigneurs ne semblent pas avoir été touchés par de quelconques franchises ni avoir subi une érosion comme les coutumes sur les terres et le ban<sup>71</sup>.

La saliculture occupe une place d'une tout autre importance dans la production historique récente<sup>72</sup>. L'intérêt porté à ce produit indispensable qu'est le sel est ancien. Après l'ouvrage pionnier d'Arthur Agats<sup>73</sup>, de monumentales publications de sources relatives aux pays du Nord<sup>74</sup> et l'article fondateur d'Henri Hauser<sup>75</sup>, la dynamique de recherche lancée par le questionnaire-programme de Michel Mollat, Pierre Jeannin et Jacques Le Goff<sup>76</sup> a, dans un premier temps, privilégié le commerce maritime et terrestre ainsi que la fiscalité étatique du sel. Aujourd'hui, le champ de la recherche s'est dilaté à tous les aspects d'une histoire dont on mesure de mieux en mieux l'extrême complexité. La grande synthèse de 1985 [847] marque, à cet égard, un tournant. Elle constitue à la fois l'aboutissement de l'élan des années 1950-1970 et l'amorce de nouvelles explorations. Désormais, sans perdre de vue les marchés, la conjoncture, les routes ou la fiscalité, la recherche s'intéresse aux

70 *Ibid.*, p. 385.

71 *Ibid.*, p. 386.

72 La bibliographie des différentes communications au colloque de Nantes, C34, donne une idée de cette production. Voir également J.-L. Sarrazin, « Conclusions », *ibid.*, p. 393-403 et du même auteur, « Les marais salants de la côte atlantique au Moyen Âge : apports récents de la recherche », dans D. Guillemet, J. Péret (dir.), *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Somogy, 2002, p. 177-188.

73 A. Agats, *Der hansische Baienhandel*, Heidelberg, C. Winter, 1904.

74 *Hanserecesse*, I (1256-1430), 1870-1897, 8 vol. ; II (1431-1476), 1876-1892, 7 vol., III (1477-1530), 1881-1913, 9 vol. ; *Hansisches Urkundenbuch*, 1876-1939, 11 vol. ; Z.W. Sneller et W.S. Unger, *Bronnen tot de Geschiedenis van den Handel met Frankrijk. Eerste Deel, 753-1585*, Den Haag, Nijhof, 1930 ; W.S. Unger, *Bronnen tot de Geschiedenis van Middelburg in den Landsheerlijkentijd*, Den Haag, Nijhof, 1923-1931, 3 vol.

75 H. Hauser, 809, repris dans *Les Origines historiques des problèmes économiques actuels*, Paris, Vuibert, 1930, p. 53-69.

76 P. Jeannin et J. Le Goff, « Questionnaire pour une enquête sur le sel dans l'histoire au Moyen Âge et aux Temps modernes », *Revue du Nord*, 1956, p. 225-233, repris dans [C33], p. 307-322.

productions, à leurs techniques<sup>77</sup>, aux modes sociaux de faire-valoir, bref aux marais salants en eux-mêmes et à leurs sociétés.

Traditionnellement présentée comme un transfert de technologie de la Méditerranée vers l'Atlantique pendant l'Empire romain, la mise en place de la technique solaire est maintenant envisagée comme un processus beaucoup plus complexe, dans lequel les expériences indigènes ont sans doute joué un rôle non négligeable. Les approches sont linguistique, géographique et archéologique. D'un vif intérêt sont les analyses du vocabulaire de l'architectonique des bassins et de l'hydraulique. En ce domaine, la recherche la plus aboutie concerne le bassin de Batz-Guérande [321]. Le pays de Guérande offre la particularité d'être un secteur où la langue bretonne s'est imposée dès le VI<sup>e</sup> siècle et où le monde paludier resta bretonnant jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Or les termes relatifs aux marais salants et à leurs exploitants sont largement d'origine latine. Trois d'entre eux, scanne, paludier, tremet, auxquels l'on peut ajouter *capitellus*, qui désigne l'œillet dans le cartulaire de Redon, renvoient assez précisément au vocabulaire juridique de l'administration romaine. Quant au mot aderne, il est à rapprocher du bas latin *baderna*, bassin à saunage dans les salines continentales de Lorraine et de Franche-Comté ; il laisse entrevoir la possibilité d'une coexistence temporaire de la technique ignigène et de la technique solaire.

244

Conjointe à l'analyse des sources archéologiques, textuelles, toponymiques, la lecture de certains paysages fossilisés de marais salants abandonnés peut déboucher sur une esquisse de morpho-chronologie technique, autrement dit sur la mise en évidence des grandes évolutions des techniques de production. Expérimentée pour les marais charentais<sup>78</sup>, la démarche, malgré les difficultés induites, présente l'intérêt de contrebalancer l'idée d'une stabilité immuable des agro-systèmes salicoles. Tous les travaux récents insistent, au demeurant, sur le fait que l'organisation hydraulique, telle qu'on peut la décrire pour la fin du Moyen Âge dans le système des aires résulte de perfectionnements successifs, allant dans le sens d'une augmentation des surfaces de concentration en vue de disposer en permanence d'une réserve de saumure proche de la saturation afin d'accroître la production de sel en quantité et en qualité<sup>79</sup>.

À l'étude des techniques salicoles, l'archéologie apporte désormais une contribution de premier plan. L'on sait tout ce qu'on lui doit dans la

---

77 Sur les techniques contemporaines des salines atlantiques, P. Lemonnier, *Les Salines de l'Ouest. Logique technique, logique sociale*, Paris et Lille, Presses universitaires de Lille, 1980.

78 S. Réault-Mille, *Les Marais charentais. Géohistoire des paysages du sel*, Rennes, PUR, 2003.

79 J.-L. Sarrazin, dans [C48], p. 143-161.



connaissance de l'exploitation du sel avant l'aménagement des marais salants sous la forme des « briquetages ». Voici maintenant que les prospections relatives aux paléoenvironnements de la baie de Bourgneuf<sup>80</sup> en particulier ouvrent des pistes prometteuses. À Vigo en Espagne, dans le cadre de fouilles urbaines, ont été mis au jour des vestiges de salines constituées de bassins tapissés d'une fine couche d'argile imperméable et séparés par d'étroits murets<sup>81</sup>. Datant des I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, ils apparaissent, dans une certaine mesure, comme le chaînon manquant dans l'évolution conduisant aux marais salants du Moyen Âge.

L'attention des historiens et des archéologues ne s'est pas limitée aux techniques des marais salants de la façade atlantique depuis la Bretagne méridionale jusqu'à la Saintonge. De nombreux articles ont été consacrés à la production de sel ignifère de Normandie et du Nord. À propos des salines à chaudières métalliques de la baie du Mont-Saint-Michel<sup>82</sup>, l'hypothèse a été avancée que les premières installations remonteraient au VIII<sup>e</sup> siècle et relèveraient de l'initiative de l'abbaye. Le cousinage des techniques utilisées avec celles des rivages de la mer du Nord<sup>83</sup> a été souligné. La fine croûte de sel formée en été à la surface des sables était grattée par les sauniers (*havelage*) puis stockée en meules. La saumure s'obtenait par lixiviation du mélange sel-sable. Le sel était produit en faisant bouillir la saumure dans des plateaux de plomb posés sur des foyers en terre cuite établis au milieu de la saunerie.

Le littoral méditerranéen réunissait (et réunit) des conditions particulièrement favorables à l'exploitation du sel : forte salinité des eaux, évaporation intense favorisée à la fois par l'action du soleil et du vent, présence d'étangs peu profonds, séparés de la haute mer et pourtant en communication aisée avec celle-ci. Des trois ensembles de salines naguère identifiés par André Dupont<sup>84</sup>, les étangs du Roussillon jusqu'au Vidourle, le delta du Rhône, les salins de Fos

80 L. Ménanteau, C. Alonso Villalobos, dans [C34], p. 87-103.

81 J. C. Castro Carrera, « La salina romana de "O Areal", Vigo (Galice) », dans [C34], p. 105-122.

82 A. L'Homer et C. Picquois, *Baie du Mont Saint-Michel. Les anciennes salines*, Laval, Siloë, 2002. Sur les salines de Normandie, voir également É. Barré, dans [C17], p. 107-112.

83 J.-Cl. Hocquet, dans [C41], p. 8-13 ; *id.*, « Des paysans de la mer. L'exploitation du sel en Picardie au Moyen Âge », dans E. Mornet (dir.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 629-639.

84 A. Dupont, « L'exploitation du sel sur les étangs du Languedoc (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », *Annales du Midi*, 1958, p. 7-25 et du même auteur, « Un aspect du commerce du sel en Languedoc oriental au XIII<sup>e</sup> siècle : la rivalité entre Lunel et Aigues-Mortes », *Provence historique*, 1968, p. 101-112, p. 101.

et Berre jusqu'à Hyères, éventuellement Antibes<sup>85</sup>, c'est le groupe central qui a bénéficié des travaux les plus récents. Très éclairante est l'étude comparative faite entre les salines du pays d'Aigues-Mortes (Peccais, Languedoc, royaume de France) et celles de Camargue proprement dite (comté de Provence, Empire)<sup>86</sup>. L'idée de présenter les abbayes camarguaises comme lieux de conservation et de transmission de l'héritage antique en matière d'exploitation salicole doit être sinon abandonnée du moins fortement nuancée et il a fallu deux siècles et demi pour que le pays d'Arles prenne l'avantage, au xvi<sup>e</sup> siècle, sur les salines camarguaises-provençales.

246

Une approche de l'évolution conjoncturelle des capacités de production a été tentée pour la fin du Moyen Âge<sup>87</sup>. En se fondant sur les exportations du *Baiesalz*, sur la venue des vaisseaux du Nord, anglais, néerlandais, hanséates ainsi que sur l'activité des transporteurs bretons, l'historiographie considérait que le sel avait échappé à l'affaissement des productions caractéristique de la dépression de la fin du Moyen Âge. La forte déprise des marais salants entre 1350 et 1450 autour de la Baie invite à corriger cette appréciation. Établir un lien trop étroit entre la demande nordique et le niveau de production n'est pas conforme à la réalité telle que la révèlent les sources relatives aux structures foncières.

En dehors des aspects techniques et des phénomènes d'emprise et de déprise salicole, ce sont les modes sociaux de détention du sol et d'exploitation qui ont bénéficié, du moins pour la façade atlantique, des avancées les plus importantes. Jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle, les documents, qu'il s'agisse de titres de transaction foncière, d'aveux et dénombremens, de prises de rente, de baux n'éclairent de la saliculture que le niveau seigneurial et rentier. Le système de production n'apparaît dans toute son épaisseur qu'à la fin du Moyen Âge, grâce aux pièces comptables<sup>88</sup>. La question de la propriété et de la mise en valeur des marais salants aunisiens et charentais avait été abordée dans les années 1930 dans une thèse de l'École des chartes<sup>89</sup> mais dans une perspective encore très juridique. Récemment, c'est tout le complexe d'appropriation, de faire-valoir, de prélèvement qui a fait l'objet d'analyses en profondeur. Sous les structures féodo-seigneuriales, le rapport de production

---

85 Sur les salines de Provence, J. de Romefort, « Le commerce du sel en Provence sous Raimond Bérenger V », *Institut historique de Provence*, 1929, p. 206-213 ; « Le sel en Provence du x<sup>e</sup> au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Production, exportation, fiscalité », *Bulletin philologique et historique*, 1958, n° 7, p. 169-180 ; E. Baratier, [C33], p. 133-171 ; Y. Malartic, [C33], p. 183-197.

86 A. Venturini, [C34], p. 365-392.

87 J.-L. Sarrazin, *La Campagne et la mer...*, thèse citée, chap. IV.

88 J.-L. Sarrazin, « Les marais salants de la côte atlantique au Moyen Âge... », art. cit., p. 185.

89 A. Drouin, [625].

attribuait une forte proportion de la récolte (les deux tiers ou les trois quarts) au détenteur du sol et la part restante au saunier ou au paludier (Guérande). Apparemment simple, ce mode d'exploitation était d'une grande complexité d'application. Dans le cadre de cette recherche, diverses sources comptables, méconnues ou laissées de côté, ont été exhumées qui procurent une vue saisissante de la rentabilité économique et de l'organisation sociale de la saliculture de la Baie<sup>90</sup>. L'accent a été mis sur une composante essentielle du mode de production et des relations sociales, l'endettement systématique, structurel des sauniers<sup>91</sup>.

Étudier dans le détail les systèmes techniques (œillets, aires), tenter de suivre les grandes pulsations d'emprise et de déprise des marais salants, analyser les modes d'appropriation et d'exploitation, tout cela a ouvert d'intéressantes perspectives sur les sociétés saunières, sur la place de la saliculture dans l'agriculture et par rapport à la vie maritime, sur l'insertion dans les marchés du sel, de la terre, de la rente, des grains, de la main d'œuvre.

Si elle traduit parfois tout simplement les orientations de tel ou tel laboratoire, globalement la recherche sur l'exploitation de la mer et des littoraux au Moyen Âge reflète à la fois l'évolution des tendances actuelles de l'histoire médiévale en France et les préoccupations du monde contemporain. Elle souffre, dans une certaine mesure, de la désaffection qui touche l'histoire économique. Elle bénéficie, en revanche, de l'intérêt porté aux espaces côtiers dans les études pluridisciplinaires des milieux. Les approches anthropologiques, l'attention portée aux techniques, aux mesures, l'ont indéniablement servie.

Trois domaines étroitement liés les uns aux autres s'y taillent une place prépondérante : la modification de la ligne de rivage et l'aménagement des littoraux (dans la proximité ou non des ports), la gestion des eaux et la saliculture.

En dépit des difficultés d'approche, la connaissance des espaces de contact entre la mer et la terre a beaucoup progressé dans les dernières décennies. De nombreuses idées reçues ont été corrigées. Le trait de mentalité d'une mer perçue par les populations comme un horizon menaçant est certes une donnée avérée ; il n'empêche que la mauvaise réputation des littoraux

90 En particulier, le cahier de comptes d'une famille d'officiers de justice de Nantes, les Blanchet, (1463-1512) très bien analysé par J. Briand, [C34], p. 125-136. Parmi les autres registres de comptes, ceux de la seigneurie de l'île de Bouin ; celui de 1468 est présenté par J.-L. Sarrazin, [C63], p. 57-67.

91 J.-L. Sarrazin, « La paysannerie saunière des marais de la Baie à la fin du Moyen Âge : stratification et relations sociales », dans *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, dir. A. Antoine, Rennes, PUR, 1999, p. 185-200.

présentés comme dangereux, insalubres, sous-peuplés se trouve démentie en de nombreuses régions. L'indifférence à la mer existe lorsque les conditions du milieu rendent difficile ou impossible l'exploitation des ressources. Elle est loin d'être générale. Sans être établis directement sur le rivage, les villages languedociens ne craignent pas la proximité de la mer. Quant à la « falaise » poitevine, aunisienne, saintongeaise, elle est considérée dès le Moyen Âge comme densément peuplée. Nombreuses sont les villes portuaires du Nord. Dans leur ensemble, les littoraux du royaume de France ont fait l'objet d'une exploitation intensive des ressources.

248

À propos de la maîtrise des eaux, les études se sont efforcé de dégager les logiques contradictoires à l'œuvre. Celle qui l'a souvent emporté est la conquête des sols sous la forme de drainage ou d'assèchement complet, ainsi la poldérisation des espaces côtiers de la Flandre maritime (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) et la transformation des étangs du Languedoc en champs céréaliers ou en prairies (1240-1300)<sup>92</sup>. Néanmoins, et malgré la conversion agricole des lais de mer, le ravitaillement en eau salée est resté une priorité dans les zones salicoles. Ce qui ressort souvent de l'analyse des sources, c'est que l'exploitation de l'eau salée n'a pas la même valeur pour tous les groupes de la société.

Quant à la saliculture, elle a connu un élargissement remarquable de ses champs d'étude, un perfectionnement de ses voies d'approche et un enrichissement de ses problématiques : modes d'exploitation, techniques de production, insertion dans les écosystèmes, impact sur le développement régional sont autant de thèmes aujourd'hui mis en avant. Plus que jamais, l'intérêt porté au sel reste au premier plan de la recherche.

En commençant ce tour d'horizon historiographique et bibliographique, j'insistai sur la place d'entre-deux qu'occupe la recherche sur l'exploitation des littoraux et des ressources de la mer. Il n'est pas interdit de penser qu'une telle situation, loin d'être un handicap, a favorisé la fécondation mutuelle des voies d'approche et, ce faisant, a contribué à la richesse de la production historique en ce domaine.

---

92 J.-L. Abbé, *À la conquête des étangs*, *op. cit.* ; A. Durand, *Les Paysages médiévaux du Languedoc (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 276-300.